



RISPERIDONE

(RISPERDAL®)



ANTIPSYCHOTIQUE (NEUROLEPTIQUE)

Comprimé sécable 1 mg, 2 mg, 4 mg

Comprimé orodispersible 0,5 mg, 1 mg, 2 mg, 3 mg, 4 mg

Solution buvable à 1 mg/ml - après ouverture du flacon, le médicament est à utiliser dans les 3 mois.

QUEL BENEFICE ATTENDRE DE CE MEDICAMENT ?



Les antipsychotiques sont prescrits pour soulager la souffrance psychique. Ils ne modifient pas la personnalité mais au contraire vont vous permettre de la retrouver. Ils vous aident à vous rassembler à l'intérieur de vous et à gérer votre vie quotidienne. Ils calment la tension intérieure, l'angoisse et l'agressivité. Ils réduisent ou suppriment les désordres de la pensée (délires, hallucinations). Ils vous aident à garder le contact et à communiquer avec les autres

Ce médicament occupe une place importante dans votre projet de soins en vous aidant à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie. Mais le médicament n'est pas suffisant pour assurer à lui seul votre rétablissement. Il est aussi nécessaire de bénéficier d'un accompagnement adapté reposant sur le lien avec les soignants, vos proches et les professionnels du social.

COMMENT PRENDRE VOTRE MEDICAMENT ?



Il doit être pris chaque jour, à heure(s) régulière(s), avant, pendant ou après le repas, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance. Avalez les comprimés avec un grand verre d'eau, sans les croquer, en position assise ou debout.

Risperidone peut se prendre indifféremment en une prise (matin ou soir) ou en deux prises (matin et soir). La dose de solution buvable est préparée à l'aide de la pipette contenue dans la boîte en carton du médicament. Le comprimé orodispersible doit être utilisé immédiatement après sa sortie de la plaquette. Déposé sur la langue, il se désagrège en quelques secondes, sans avoir besoin d'utiliser d'eau.

Ne pas avaler ce médicament avec du thé.

En cas d'oubli de prise : Si vous avez oublié votre prise unique du matin, vous pouvez la prendre dans la journée. Si vous avez oublié votre prise unique du soir, sautez la prise et attendre la prise prévue du lendemain. Si vous avez 2 prises par jour, et si le retard est de moins de deux heures prendre immédiatement le médicament. Au-delà de deux heures, sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante. Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

QUELS EFFETS INDESIRABLES PEUVENT APPARAÎTRE ?



Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.

La grande majorité des effets indésirables ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Effets	Que dois-je faire ?
Tremblements, rigidité, contractures musculaires (crampes)	Parlez-en à votre médecin pour adapter le traitement, voire corriger ces effets.
Somnolence baisse de la vigilance	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en au médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.
Insomnie, céphalées	Parlez-en à votre médecin.
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée (marche...). Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Augmentation de l'appétit, prise de poids	Une augmentation de l'appétit peut apparaître surtout au début du traitement. Ceci nécessite une surveillance (voir ci-après).
Troubles hormonaux : Perturbation des règles, petits saignements, gonflement mammaire, écoulement de lait...	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.

Effets	Que dois-je faire ?
Troubles sexuels : Diminution du désir, troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation...	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant (surtout en début de traitement)	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Bouche sèche	Buvez souvent un peu d'eau. Mâchez une gomme sans sucre afin de stimuler la salivation. Vous pouvez vaporiser un spray de salive artificielle. Ayez une bonne hygiène dentaire.
Troubles de la vision : vision floue, difficulté pour lire	Évitez de conduire. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Eruptions cutanées, démangeaisons faisant penser à une allergie	Contactez rapidement votre médecin.
Incontinence urinaire	Parlez-en aux soignants et/ou à votre médecin.

Cette fiche fait mention d'effets indésirables parmi les plus fréquemment rencontrés et souvent décrits en consultations par les patients ; d'autres effets plus rares peuvent apparaître (voir notices complètes) ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

QUE SURVEILLER PENDANT LE TRAITEMENT ?



Le poids : Certains antipsychotiques peuvent entraîner une prise de poids. Certains patients grossissent, d'autres pas. Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement son poids (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement), d'éviter les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages entre les repas, de pratiquer une ou des activités physiques. Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique.

Le cœur : Certains antipsychotiques impliquent une surveillance cardiologique, la réalisation d'un ECG s'avère alors nécessaire, demandez l'avis de votre médecin.

Les dents : Faites-les surveiller régulièrement (une fois par an) car ce médicament favorise l'apparition de caries. Brossez-les, si possible, après chaque repas, et sinon au moins une fois par jour, avant de vous coucher.

La peau : Évitez de vous exposer au soleil, utilisez un écran total indice 50 et portez un tee shirt, un chapeau et des lunettes de soleil avant toute exposition.

Les signes d'alerte : Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

QUELLES PRECAUTIONS A OBSERVER ?



Hygiène de vie : Évitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants : café, thé, cola, drogues.

L'alcool : La prise d'alcool est contre indiquée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Par la suite, une consommation très modérée est possible. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues : La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des hallucinations liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments : Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines : Soyez très prudent : demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Projet de grossesse : Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

LA REGULARITE DU TRAITEMENT



La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement. La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être progressif sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du **Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication)**.

Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien. Vous pouvez également consulter la fiche plus détaillée sur le site reseau-pic.info